



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE (MESRS)



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



# 43<sup>ème</sup>

SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL  
DES MINISTRES  
**du CAMES**



**Du 15 au 19  
juin 2026**

**ÉDITO D'OUVERTURE**

**MOT DU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL**

**LES GRANDES RÉUNIONS DE  
LA SESSION ORDINAIRE DU  
CONSEIL DES MINISTRES DU  
CAMES**

**PRÉSENTATION DU CAMES**

**HISTORIQUE DES SESSIONS  
ORDINAIRES DU CONSEIL  
DES MINISTRES DU CAMES**

**MINISTRES DE  
L'ESPACE CAMES**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE (MESRS)



# DRE DIAKA SIDIBÉ

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

PRÉSIDENTE HONORAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES DU CAMES

# ÉDITO D'OUVERTURE

**D**ans l'histoire des Institutions, certaines circonstances confèrent à la parole une portée singulière : elle cesse d'être un acte de protocole pour devenir un acte de conscience. Cette 43<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES est l'un de ces moments. Ce que nous ferons ensemble, du 15 au 19 juin 2026 à Libreville, ne se limitera pas à administrer une organisation régionale : nous délibérerons sur la condition intellectuelle du continent africain, assumant avec la gravité requise la responsabilité collective d'un demi-siècle de savoir africain organisé, reconnu et transmis.

C'est avec une fierté profonde et un sentiment aigu de responsabilité qu'en ma qualité de Présidente en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, je souhaite à chacun et chacune, la plus chaleureuse bienvenue dans cette Libreville lumineuse, posée entre l'Atlantique et la grande forêt équatoriale comme si la géographie avait voulu placer notre rencontre entre l'ouverture sur le monde et l'enracinement dans les profondeurs de notre continent. Je voudrais, avant toute considération d'ordre institutionnel, exprimer la sincère gratitude de notre Institution au peuple gabonais et à Son Excellence Monsieur **Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République gabonaise. Cette hospitalité est un acte d'engagement en faveur d'une Afrique qui se pense, qui se construit et qui mise sur l'intelligence de ses filles et de ses fils.

ARISTOTE enseignait que le bien suprême d'une communauté de peuples est celui qui permet à chacun d'accomplir sa nature d'être raisonnable. Le CAMES, fondé en 1968 à l'initiative de chefs d'États visionnaires, est

précisément cela : une communauté qui a décidé que son bien commun le plus précieux était la raison organisée, le savoir certifié, l'excellence partagée. Traversant plus de cinq décennies, il a démontré ce que SOCRATE affirmait avec une obstination définitive : nulle force ne résiste durablement à une idée juste.

Ses dix-neuf (19) États membres, ses milliers d'Enseignants-chercheurs et Chercheurs consacrés par les Concours d'Agrégation et les Comités Consultatifs Interafricains, ses Programmes de Reconnaissance et d'Équivalence des Diplômes, d'Assurance Qualité et de Recherche Thématique ont transformé le vœu pieux de l'intégration académique africaine en réalité institutionnelle tangible, mesurable et irréversible. Ces réalisations ne sont pas de simples performances administratives : ce sont des actes civilisationnels.

L'année 2025 a constitué un tournant décisif. Le Plan Stratégique de Développement du CAMES 2024-2028 a engagé plusieurs chantiers dont la portée dépasse largement le cycle quadriennal qui les encadre.

À Bamako, en janvier 2026, les premières pierres de la Stratégie commune de la Recherche ont été posées, validée et adoptée en mars 2026 lors de la 7<sup>ème</sup> édition des Journées Scientifiques du CAMES à Lomé, affirmant que la connaissance produite sur notre sol appartient à notre continent tout entier.

À Conakry, en avril 2026, l'atelier fondateur de l'Académie Virtuelle du CAMES a démontré notre capacité à saisir les révolutions de notre époque pour les mettre au service de notre mission séculaire. Le partenariat stratégique avec l'Union Africaine

ouvre désormais à notre Institution une dimension continentale à la mesure de son ambition.

Rien de tout cela ne serait possible sans la volonté politique ferme, éclairée et constante de nos gouvernements.

On ne bâtit pas des Universités d'excellence avec de beaux discours : on les bâtit avec des décisions courageuses, des budgets prioritaires et des réformes structurelles assumées.

La République de Guinée, ces cinq dernières années, sous l'impulsion déterminée de Son Excellence **Mamadi DOUMBOUYA**, Président de la République, Chef de l'État, en offre une illustration convaincante: faire de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique une priorité nationale de premier ordre n'est pas une posture; c'est une vision stratégique de développement souverain.

En tant que Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, je mesure chaque jour combien nos décisions ne sont pas de simples actes de gestion publique : elles façonnent l'avenir de millions de femmes et d'hommes. C'est cette conviction qui fonde notre plein soutien au CAMES et notre ambition de soutenir la souveraineté intellectuelle

de notre continent.

Chers collègues Ministres des dix-neuf (19) pays membres, permettez-moi une parole directe, dans l'esprit et la franchise que commande l'urgence de notre époque : nos États ont tout à gagner à travailler ensemble.

La solidarité entre nos nations n'est plus seulement un impératif moral : c'est une stratégie de puissance dans un monde où la compétitivité se joue d'abord dans les laboratoires et les amphithéâtres. Des systèmes éducatifs harmonisés, des diplômes mutuellement reconnus, des Chercheurs en réseaux productifs : voilà les leviers réels de l'intégration régionale.

Vos chaires, vos laboratoires, vos publications sont des foyers de civilisation. Et vous, Mesdames et Messieurs les Professeurs Agrégés et Enseignants-chercheurs et Chercheurs émérites, vous êtes les gardiens d'une mission qui peut se définir comme la plus haute qui soit : conduire les intelligences vers leur propre vérité, transmettre non seulement un savoir, mais une méthode, une exigence, une éthique de la pensée.

Cette Session réaffirme avec éclat que l'excellence scientifique est le droit imprescriptible de tout peuple qui entend décider lui-même de son avenir.

Cette 43ème Session nous offre l'espace solennel de passer en revue la vie institutionnelle du CAMES avec la lucidité de l'évaluateur et l'ambition du bâtisseur. Je forme le vœu que la rigueur du scientifique, la hauteur de vue du stratège et la fraternité de l'Africain président chacune de nos délibérations. Les civilisations se mesurent à la qualité de leur rapport au savoir. Une Afrique qui pense, qui cherche, qui innove, qui forme et retient ses élites, est une Afrique qui se gouverne avec sagesse et qui inspire le monde. Ensemble, nous sommes cette force collective, patiente et irréductible. Que cette Session soit à la hauteur de l'ambition que nous portons pour l'Enseignement supérieur africain et pour l'Afrique tout entière.

## **Dre Diaka SIDIBÉ**

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République de Guinée

**Présidente en exercice  
Honoraire du Conseil  
des Ministres du CAMES**



# MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CAMES

**PROFESSEUR  
SOULEYMANE KONATÉ**

---

**C'**est avec une grande émotion et une déférente gratitude que j'exprime, au nom de l'ensemble de la communauté universitaire et

scientifique du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, nos remerciements les plus respectueux, à Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État de la République du Gabon, au Gouvernement et à l'ensemble des autorités gabonaises, pour l'hospitalité généreuse et chaleureuse qu'ils nous témoignent, en accueillant la 43<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES à Libreville. La terre gabonaise, terre de dialogue et d'hospitalité légendaire, offre un cadre à la hauteur de l'ambition qui anime notre Institution : construire, ensemble, l'Afrique du savoir.

Le CAMES est né en 1968 de la volonté commune de seize (16) États africains et malgache, dont le Gabon, pays membre fondateur, de bâtir un espace commun d'Enseignement supérieur et de Recherche, fondé sur la solidarité et l'entraide intellectuelles africaines et la mutualisation de nos ressources. Depuis bientôt 60 ans, notre Institution commune, demeure ce modèle unique d'intégration académique, d'évaluation

et de promotion dans l'Enseignement supérieur. Elle poursuit avec constance ses missions fondamentales : harmoniser et coordonner les politiques d'Enseignement supérieur et de Recherche de ses États membres pour une intégration académique et scientifique au service du développement durable en Afrique.

La vision de faire du CAMES, une Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique au service du développement durable de l'Afrique, prend forme à travers une mise en œuvre efficiente de ses activités et Programmes statutaires.

C'est dans cet esprit que le Conseil des Ministres, organe suprême de gouvernance, occupe une place prépondérante dans l'architecture institutionnelle du CAMES. Il est le lieu où se prennent les décisions structurantes pour la gestion et l'avenir de notre Institution. Le Conseil des Ministres statue sur toutes les questions touchant à la vie du CAMES, valide les orientations stratégiques, arbitre les priorités et trace les perspectives à long terme.

Pour exercer cette mission avec la rigueur qu'elle exige, le Conseil des Ministres s'appuie sur le Comité des Experts, Instance technique

d'une précieuse utilité, dont le rôle est d'analyser avec minutie, expertise et objectivité, l'ensemble des dossiers soumis à l'attention des Ministres.

La Session du Conseil des Ministres est également une occasion privilégiée de communier avec nos Partenaires Techniques et/ou Financiers sur l'impact de la collaboration et ses grandes perspectives. À travers la Réunion statutaire du Réseau des Partenaires Techniques et/ou Financiers du CAMES dont la présidence est assurée par l'Union Africaine, le CAMES développe et renforce ses partenariats pour la construction d'un système d'Enseignement supérieur et de Recherche africain d'excellence au service du développement.

Enfin, en marge du Conseil des Ministres, se tient la rencontre de la Grande Chancellerie du CAMES, avec la Réunion du Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques où sont reconnues et valorisées les actions des personnalités marquantes du monde de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Cette 43ème Session ordinaire du Conseil des Ministres, sera donc le théâtre de la revue de la vie et du fonctionnement de l'Institution pour l'année 2025 ainsi que des perspectives à venir, avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Elle revêt un cachet particulier cette année, avec en aval de sa tenue, un moment solennel d'une importance capitale.

En effet, la Grande Chancellerie sera honorée de décerner la prestigieuse Dignité de Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, à Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUINGUEMA, Président de la République, Chef de l'État. Un moment particulier placé sous le signe de la reconnaissance de toutes ses actions en faveur du CAMES, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au Gabon et en Afrique.

À chacun de vous, illustres participants à cette rencontre majeure de notre Institution, venus des pays de l'espace CAMES et du monde avec l'ambition commune de porter plus haut notre organisation, je souhaite sous le ciel généreux du Gabon et au rythme de la culture africaine qui nous unit, un séjour agréable, des échanges fructueux à la hauteur des espoirs que nos populations et nos pays placent en nous.

Puisse le CAMES, fort de ses valeurs de Solidarité, d'Excellence, d'Éthique, de Redevabilité et d'Innovation, continuer sa marche pour une Afrique unie, savante et scientifiquement souveraine.

**PROFESSEUR SOULEYMANE KONATÉ**

Secrétaire Général du CAMES

Grand Chancelier de l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA) et de l'Ordre du Mérite International (OMI)

Grand-Croix de l'Ordre International

des Palmes Académiques (OIPA/CAMES)



# LES GRANDES RÉUNIONS DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

## LE COMITÉ DES EXPERTS

Le Comité des Experts est une instance technique essentielle dans le processus décisionnel de l'Institution. Il est composé, conformément au Règlement intérieur N°002/2019/CM/CAMES, de deux Experts au plus par État membre, du Secrétaire Général du CAMES et de toute personne ressource invitée par ce dernier. Lors de l'examen des comptes, le Commissaire aux comptes y siège de droit. Le Comité des Experts est chargé d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil des Ministres et soumises par le Secrétariat général du CAMES. Ses conclusions servent de base d'éclairage aux décisions ministérielles, assurant ainsi la rigueur technique et la cohérence des orientations adoptées par l'Institution.



## LE RÉSEAU DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS DU CAMES

Le Réseau des Partenaires Techniques et/ou Financiers du CAMES (RPTF) est un cadre stratégique de mobilisation des appuis au service du développement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en Afrique. En marge de la session du Conseil des Ministres, le réseau tient sa réunion annuelle avec l'ensemble de ses membres. Depuis 2025, le Réseau est présidé par l'Union Africaine, à travers son Directeur du Département Éducation, Science, Technologie et Innovation, Pr Saidou MADOUGOU.

Cette tribune leur permet de dresser le bilan des réalisations des années antérieures, de présenter les engagements de chaque membre au regard des axes du Plan Stratégique de Développement du CAMES 2024-2028, et de faire le point sur les coalitions thématiques formées au sein du Réseau. Lors de la session plénière du Conseil des Ministres, les Partenaires présentent leurs axes prioritaires d'action future, en synergie avec le Plan Stratégique du CAMES, en vue d'une mise en œuvre concertée avec l'Institution.



## LA SESSION DU CONSEIL DE L'ORDRE INTERNATIONAL DES PALMES ACADEMIQUES (OIPA/CAMES)



L'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) a été créé par résolution N°2/CM/SO/2000 du Conseil des Ministres. Cette Grande Chancellerie du CAMES honore le mérite des personnalités académiques, administratives et politiques ayant contribué au progrès et au rayonnement de l'Institution et de l'Enseignement supérieur.

Il est administré par un Conseil de l'Ordre, présidé par le Secrétaire Général du CAMES en qualité de Grand Chancelier. Le Conseil de l'Ordre est composé de dix membres issus des milieux académiques et scientifiques. Le Conseil se réunit chaque année en session ordinaire, en marge de la session du Conseil des Ministres, pour statuer sur les dossiers d'admission proposés par les États membres ou, à titre exceptionnel, par le Grand Chancelier, dans les grades suivants : Chevalier, Officier, Commandeur, Grand Officier et Grand-Croix. Il soumet ensuite au Conseil des Ministres, les résolutions d'admission ainsi que toute question relative à son fonctionnement. Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées à l'initiative du Grand Chancelier ou du Président en exercice du Conseil des Ministres, Grand Maître de l'OIPA.



## LE CONSEIL DES MINISTRES

Instance politique et organe décisionnel suprême du CAMES, le Conseil des Ministres réunit les Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et/ou de la Recherche des dix-neuf (19) États membres, ou leurs Représentants, autour des orientations stratégiques et des grandes décisions gouvernant l'Institution.

Après une session plénière d'échanges avec le Comité des Experts, les Partenaires Techniques et/ou Financiers de l'Institution, et le Conseil de l'OIPA, la session ministérielle se tient à huis clos.

Cette session restreinte aux Ministres et au Secrétaire Général du CAMES a pour objectifs d'examiner et approuver les rapports d'activités et bilans du fonctionnement du Secrétariat général, ainsi que la mise en œuvre des Programmes statutaires, examiner et adopter le budget de l'année N+1 de l'Institution, examiner les divers sujets portés à son attention, adopter les recommandations, résolutions et décisions finales pour la promotion de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans l'espace CAMES. Les points soumis à l'ordre du jour s'articulent autour de la gouvernance administrative et financière de l'Institution, des réformes institutionnelles proposées par le Secrétariat général, du développement académique et scientifique.

Le Conseil des Ministres est présidé par le Ministre du pays ayant abrité la précédente réunion du Conseil des Ministres, désigné par ses pairs suite à une manifestation d'intérêt.



# PRÉSENTATION DU CAMES

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) est une organisation régionale intergouvernementale créée par la Conférence des Chefs d'État des pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), à Niamey (Niger), les 22 et 23 janvier 1968. L'objectif de sa création était le développement de la solidarité et de l'entraide intellectuelles africaines et la coordination de l'harmonisation des politiques d'Enseignement supérieur et de Recherche de ses États membres. La Convention relative à Son statut et à son organisation a été signée par seize (16) Chefs d'États ou de Gouvernement, le 26 avril 1972 à Lomé (Togo).



Le CAMES compte aujourd'hui dix-neuf (19) pays membres : **le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Équatoriale, Madagascar, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Tchad, le Sénégal et le Togo.**

Le CAMES est également un vaste réseau de plus de 300 Universités et Centres de Recherche affiliés, répartis entre l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, la Région des Grands Lacs et l'Océan Indien. Plus de 18 000 Enseignants-chercheurs et Chercheurs sont répertoriés sur la plateforme en ligne des inscrits CAMES et plus de 3 000 évaluations scientifiques sont effectuées par an.

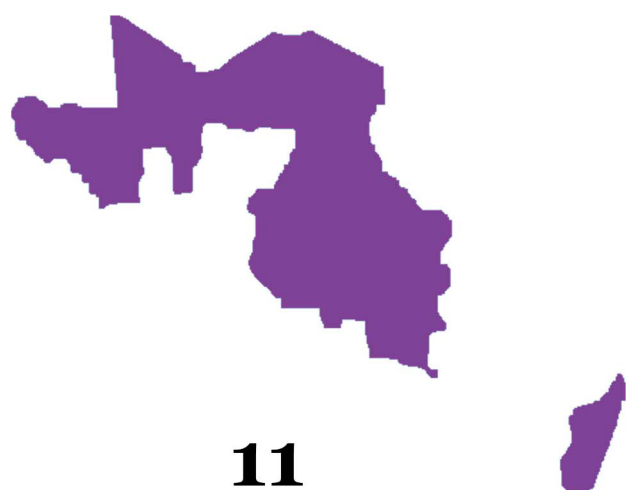
Sur le plan de la gouvernance, le CAMES est administré statutairement par un Conseil des Ministres constitué des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et/ou de la Recherche des États membres et d'un Secrétariat général dirigé par un Secrétaire Général élu par le Conseil des Ministres. Le Secrétariat général est appuyé dans ses activités par une Instance académique de conseil et de suivi en l'occurrence le Comité Consultatif Général (CCG).

A l'occasion de la célébration de son cinquantenaire en 2018, les Chefs d'État présents, ont également décidé d'instituer un sommet triennal des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES, en vue de réaffirmer le soutien et l'engagement politique des États, pour le maintien et le renforcement continu de cette Institution académique panafricaine de référence.

Dans le cadre de sa gouvernance, le CAMES dispose également d'une Commission d'Éthique et de Déontologie (CED), garante du respect des règles et procédures d'éthique et de transparence ainsi que d'une Grande Chancellerie chargée de reconnaître et valoriser les acteurs qui contribuent au rayonnement des systèmes d'éducation et de formation, et du CAMES : l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES). Le CAMES déroule sa mission à travers différents Programmes statutaires.

Installée en janvier 2023, la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES s'est inscrite dans la dynamique constructive de l'Institution, avec pour objectif principal de préserver, consolider et valoriser les nombreux acquis du CAMES. Elle a ainsi élaboré, avec l'ensemble des parties prenantes, un nouveau Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC), pour la période 2024-2028. Ce plan stratégique, adopté par le Conseil des Ministres de l'Institution en mai 2024, est structuré en sept (7) axes stratégiques, 31 objectifs spécifiques et 135 activités.

Il est fondé sur la vision de faire du CAMES : « *une Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique au service du développement durable de l'Afrique* ». Cette vision s'appuie sur les valeurs de Solidarité, d'Excellence, d'Éthique, de Redevabilité et d'Innovation.



## CARTE ESPACE CAMES

- |   |  |
|---|--|
|  Bénin         |  Guinée Équatoriale               |
|  Burkina Faso  |  Madagascar                       |
|  Burundi       |  Mali                             |
|  Cameroun      |  Niger                            |
|  Centrafrique  |  République Démocratique du Congo |
|  Congo         |  Rwanda                           |
|  Côte d'Ivoire |  Sénégal                          |
|  Gabon         |  Tchad                            |
|  Guinée        |  Togo                             |
|  Guinée-Bissau |  |

# HISTORIQUE DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

PAYS	VILLE	DATE	SESSION
BURKINA FASO	Ouagadougou	13 - 15 mars 1984	1ère session
MALI	Bamako	12 - 14 mars 1985	2ème session
CONGO	Brazzaville	04 - 08 mars 1986	3ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	23 - 25 mars 1987	4ème session
BURUNDI	Bujumbura	10 - 12 avril 1988	5ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	15 - 17 mars 1989	6ème session
MALI	Bamako	13 - 17 juillet 1990	7ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	19 - 21 mars 1991	8ème session
CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	04 - 06 juin 1992	9ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	20 - 23 avril 1993	10ème session
MADAGASCAR	Antananarivo	06 - 10 juin 1994	11ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	24 - 27 avril 1995	12ème session
TOGO	Lomé	22 - 25 avril 1996	13ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	3 - 6 mars 1997	14ème session
TOGO	Lomé	14 - 18 avril 1998	15ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	12 - 16 avril 1999	16ème session
MADAGASCAR	Antananarivo	10 - 14 avril 2000	17ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	9 - 13 avril 2001	18ème session
CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	08 - 13 avril 2002	19ème session
RWANDA	Kigali	14 - 19 avril 2003	20ème session
CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	04 - 07 mai 2004	21ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	25 - 29 avril 2005	22ème session
GABON	Libreville	03 - 07 avril 2006	23ème session
CAMEROUN	Yaoundé	10 - 13 avril 2007	24ème session
CENTRAFRIQUE	Bangui	14 - 17 avril 2008	25ème session
SÉNÉGAL	Dakar	20 - 23 avril 2009	26ème session
TCHAD	N'djaména	03 - 07 mai 2010	27ème session
GABON	Libreville	11 - 15 avril 2011	28ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	16 - 20 avril 2012	29ème session
BÉNIN	Cotonou	25 - 26 avril 2013	30ème session
GABON	Libreville	21 - 25 octobre 2014	31ème session
CONGO	Brazzaville	7 - 11 décembre 2015	32ème session
SÉNÉGAL	Dakar	2 - 6 mai 2016	33ème session
CAMEROUN	Yaoundé	22 - 26 mai 2017	34ème session
BURKINA FASO	Ouagadougou	28 - 31 mai 2018	35ème session

BÉNIN	Cotonou	27 - 30 mai 2019	36ème session
CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	31 mai - 04 juin 2021	37ème et 38ème sessions
R. D. CONGO	Kinshasa	23 - 27 mai 2022	39ème session
NIGER	Niamey	23 - 27 mai 2023	40ème session
CONGO	Kintélé	20 - 24 mai 2024	41ème session
GUINÉE	Conakry	19 - 23 mai 2025	42ème session
GABON	Libreville	15 - 19 juin 2026	43ème session



## Comité des Experts, 42ème Session du Conseil des Ministres

# MINISTRES DE L'ESPACE CAMES



 **Dre Diaka SIDIBÉ**  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique,  
Présidente en exercice Sortante  
2025-2026



 **M. Adjima THOMBIANO**  
Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche scientifique et de l'Innovation,  
Vice-Président statutaire du Conseil des Ministres



 **Mme Romarique Sèdami  
MEDEGAN FAGLA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche scientifique, chargée de la Formation technique



 **M. François HAVYARIMANA**  
Ministre de l'Éducation nationale et  
de la Recherche scientifique



 **M. Jacques FAME  
NDONGO**  
Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement supérieur



 **M. Jean-Laurent  
SYSSA-MAGALÉ**  
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche  
scientifique et de l'Innovation technologique



 **Mme Édith Delphine  
EMMANUEL Née ADOUKI**  
Ministre de l'Enseignement supérieur



 **M. Adama DIAWARA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique



 **M. Charles Edgar  
MOMBO**  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
scientifique, Porte-parole du Gouvernement  
Président en exercice Entrant  
2026-2027



 **M. Barros Bacar BANJAI**  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche scientifique



 **M. Clemente ENGONGA  
NGUEMA ONGUENE**  
Ministre d'État de l'Éducation, des Sciences, de  
l'Enseignement professionnel et des Sports



 **M. Ndaohialy Manda-Vy  
RAVONIMANANTSOA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique



 **M. Bouréma KANSAYE**  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique



 **M. Saïdou MAMADOU**  
Ministre de l'Enseignement supérieur, de  
la Recherche et de l'Innovation technologique



 **Mme Marie-Thérèse SOMBO  
AYANNE SAFI MUKUNA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur, Universitaire,  
Recherche scientifique et Innovations



 **Mme Claudette IRERE**  
Ministre d'État en charge de l'Éducation



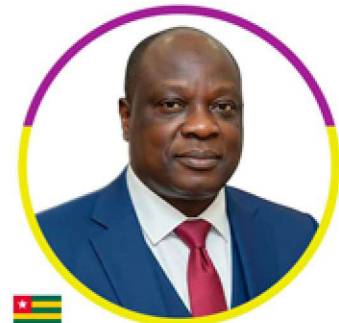
 **M. Boubacar CAMARA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation



 **M. SITACK YOMBATINA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche  
scientifique et de la Formation professionnelle



 **M. Mama OMOROU**  
Ministre de l'Éducation nationale



 **M. Gado TCHANGBEDJI**  
Ministre délégué en charge de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche scientifique



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# PASSATION DE FLAMBEAU



**Dre Diaka SIDIBÉ**

Présidente en exercice sortante du Conseil  
des Ministres du CAMES 2025-2026



**Pr Charles Edgar MOMBO**

Président en exercice entrant du Conseil des  
Ministres du CAMES 2026-2027





# PR CHARLES EDGAR MOMBO

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE LA RÉPUBLIQUE  
DU GABON

PRÉSIDENT EN EXERCICE ENTRANT DU  
CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES  
2026-2027



# CAMES

## Pays membres du CAMES et leurs années d'adhésion

Bénin	1968	Mali	1968
Burkina Faso	1968	Niger	1968
Burundi	1968	Rwanda	1968
Cameroun	1968	Sénégal	1968
Centrafrique	1968	Tchad	1968
Congo	1968	Togo	1968
Côte d'Ivoire	1968	Guinée-Bissau	2005
Gabon	1968	Guinée Équatoriale	2010
Guinée	1968	R. D. Congo	2011
Madagascar	1968		



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1200 Logements, Ouagadougou, Burkina Faso  
01 BP 134 Ouagadougou 01  
(+226) 25 36 81 46  
comes@lecames.org  
www.lecames.org